



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MAÏS

Sésamie : Très faible effectif de papillons piégés. Pic de vol de deuxième génération (G2) prévu du 17 au 22 juillet des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire.

Pyrale : Le vol de première génération se termine. Début significatif du vol de deuxième génération (G2) prévu à ce jour dès le début de la semaine 29 pour les secteurs les plus chauds du territoire.

Cicadelle bleue : Reprise d'activité après la pluie. Risque fort.

Pucerons : Conditions de nouveau favorables. A surveiller.

SORGHO

Sésamie et pyrale : Surveiller les prévisions de vol de deuxième génération (G2) dans le BSV maïs.

Héliothis : Début de période de risque, poursuivre la surveillance.

Cicadelle bleue : Présence généralisée mais fin de période de risque.

Pucerons : Infestation faible à nulle, fin de période à risque.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Après une succession d'épisodes pluvieux d'ampleur variable accompagnée d'une baisse relative des températures, les conditions estivales sont de retour. Dans les parcelles les plus avancées, les plantes sont proches du stade limite de l'avortement des grains (SLAG). Le stade de la majorité des parcelles se situe autour de la floraison.

• Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Depuis le précédent bulletin, quelques individus ont été capturés dans un nombre réduit de pièges en ce début de semaine. Les relevés de la fin de la semaine dernière donnent des effectifs très faibles, les conditions climatiques étant peu favorables au vol.

A ce jour, la modélisation « nona » prévoit le pic de vol de deuxième génération du 17 au 22 juillet des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire. Le stade baladeur est prévu à ce jour du 26 juillet au 31 juillet, toujours des secteurs les plus chauds aux secteurs les plus froids du territoire.

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé ces deux dernières années sur l'ensemble de la région, avec une pression de même ampleur voire supérieure à celle de la pyrale, là où historiquement celle-ci était dominante. Les larves plus âgées, qui ont pénétré à l'intérieur des plantes, ont été moins exposées aux conditions sèches et aux fortes températures. Les larves de la deuxième génération vont pouvoir s'installer sur des plantes dont les épis vont être à un stade favorable à leur localisation à ce niveau.



Sésamie - Pied de ponte
Source ARVALIS



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN CX
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tarn, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

• **Pyrale - *Ostrinia nubilalis***

Les effectifs piégés sont encore en baisse et très réduits. Le vol de première génération se termine. Les premiers signes d'activité larvaire, des perforations de feuilles, peuvent être observés ponctuellement sur l'ensemble du territoire.

A ce jour, on peut situer le début significatif du vol de deuxième génération dans le courant de la semaine 29, en début de semaine pour les secteurs les plus chauds. Le pic de vol devrait se situer autour du 27 juillet pour les secteurs les plus chauds du territoire. Cette prévision sera affinée dans le prochain bulletin.



Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie. Comme pour la sésamie, les larves les plus âgées, qui ont pénétré dans la plante, ont été moins exposées aux conditions sèches et chaudes de ces dernières semaines. Encore plus que pour la sésamie, le stade de la culture au moment du pic de vol sera favorable à des pontes sur ou à proximité des épis.

• **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

Après une baisse de l'activité de ce ravageur liée aux épisodes pluvieux, le beau temps de ces derniers jours permet une reprise de son activité, celle-ci étant de nouveau marquée. Les prévisions météorologiques restent favorables à ce bio-agresseur.

Période de risque : de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil de nuisibilité : atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Évaluation du risque : Risque fort.

• **Pucerons**

Le climat pluvieux des jours passés n'a pas favorisé le développement des colonies de pucerons. La fin des récoltes de céréales peut cependant favoriser le transfert du *Sitobion avenae* sur la culture du maïs. Compte tenu du stade avancé de la culture dans la quasi totalité des parcelles, ces effectifs seront dilués dans le couvert.

Périodes de risque et seuils de nuisibilité :

***Sitobion avenae* :** 500 pucerons par plante (avec de nombreux ailés) sur des maïs à moins de 8-10 feuilles.

***Metopolophium dirhodum* :** le seuil est différent selon le stade du maïs :

- 5 pucerons / plante avant trois à quatre feuilles
- 10 pucerons / plante entre quatre et six feuilles
- 20-50 pucerons / plante entre six et huit feuilles

***Rhopalosiphum padi* :** une panicule sur deux colonisée (période floraison + 3 semaines après fécondation)



Évaluation du risque : A surveiller, surtout à l'approche de la floraison, en particulier en ce qui concerne *Rhopalosiphum padi*. Conditions de nouveau favorables.

Auxiliaires de culture : Des coccinelles adultes, ainsi que leurs larves, sont toujours visibles

■ dans la culture, à proximité des colonies de pucerons.

- **Chrysomèle du maïs - *Diabrotica virgifera***

La mise en place des pièges sera finalisée d'ici la fin de la semaine.



SORGHO

- **Stades phénologiques et état des cultures**

Les conditions estivales après l'épisode de pluie et le rafraîchissement des températures de la semaine dernière sont favorables au développement de la culture. Pour des semis réalisés entre le 20 avril et le 10 mai, les stades se situent entre fin montaison – gonflement et épiaison – début floraison.

- **Insectes foreurs : Sésamie - *Sesamia nonagrioides* et Pyrale - *Ostrinia nubilalis***

Quelques dégâts localisés liés à la présence de larves de foreurs ont été observés sur certaines parcelles du réseau avec des perforations de feuilles liées aux pyrales ou des attaques de bas de tiges avec présence de larves de sésamies (photos ci-dessous).



Évaluation du risque : Les dégâts de verse à maturité modérés à forts liés aux foreurs constatés l'an dernier dans certains secteurs nous obligent à réévaluer le risque, jusqu'alors jugé faible sur sorgho. L'évaluation du risque s'appuie sur les suivis réalisés sur maïs par rapport au pic de vol de la deuxième génération (cf BSV maïs).

- **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

Les symptômes sont plus ou moins marqués dans la plupart des parcelles (petites taches blanches liées à la piqûre de l'insecte). Ils sont principalement localisés sur les feuilles plus âgées. Les 3 ou 4 dernières feuilles sont plus ou moins indemnes de symptômes. La nuisibilité est à ce jour considérée comme peu marquée mais nous disposons de peu de références sur sorgho.

■ **Période de risque :** mi à fin montaison du sorgho.

■ **Seuil de nuisibilité :** Présence de symptômes sur les 2 ou 3 dernières feuilles sorties et feuilles immédiatement inférieures desséchées..

Évaluation du risque : Risque faible à modéré. Période de risque dépassée pour les parcelles les plus avancées.

- **Pucerons**

Les infestations en pucerons sont faibles à nulles sur les parcelles du réseau.

Périodes de risque et seuils de nuisibilité :

Sitobion avenae : 500 pucerons par plante (avec de nombreux ailés) sur des sorgho à moins de 8-10 feuilles.

Metopolophium dirhodum : le seuil est différent selon le stade du maïs :

- 5 pucerons / plante avant trois à quatre feuilles
- 10 pucerons / plante entre quatre et six feuilles
- 20-50 pucerons / plante entre six et huit feuilles

Rhopalosiphum padi : une panicule sur deux colonisée au cours des 3 semaines après l'épiaison.

Évaluation du risque : Dans la plupart des cas, les infestations sont inférieures aux seuils de nuisibilité et la période de risque est dépassée.

Auxiliaires de culture : Des coccinelles adultes, ainsi que leurs larves, sont toujours visibles dans la culture, à proximité des colonies de pucerons.

• **Heliothis - *Helicoverpa armigera***

Les larves d'héliothis peuvent provoquer des dégâts sur sorgho en consommant les organes de reproduction et les graines en début de formation.

Période de risque : Entre floraison et stade grain pâteux.

Seuil de nuisibilité : une chenille par panicule.

Évaluation du risque : A ce jour, les toutes premières chenilles ont été observées sur des sorghos au stade début floraison, dans le Lauragais. Dans le réseau, aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité de 1 larve par panicule mais nous sommes en tout début de période de risque.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour le maïs** par l'animateur filière d'Arvalis-Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Fredon, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

- **pour le sorgho** par l'animateur filière d'Arvalis-Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, du Tarn, du Tarn et Garonne, ARVALIS-Institut du végétal.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.